



Recrutez des salariés formés chez Espaces !

70 % des salariés en fin de parcours à Espaces accèdent à un emploi ou une formation. Ils sont majoritairement recrutés dans les espaces verts, l'animation, la moyenne ou la grande distribution. Un parcours réussi de 8 à 24 mois à Espaces permet à chacun d'améliorer sa situation sociale et d'acquérir des compétences transférables dans de nombreux secteurs d'activité.



Les étapes d'un parcours à Espaces

- ▶ Le recrutement
Espaces recrute tous les mois dans ses équipes. Les postes sont ouverts à toute personne éligible à l'insertion par l'activité économique (IAE), en particulier dans les Hauts-de-Seine, Paris, la Seine-Saint-Denis et les Yvelines. Peu de prérequis sont exigés, mais une motivation au travail en équipe et une sensibilité à l'écologie !

Pourquoi l'insertion par l'écologie urbaine ?

En recrutant des personnes éloignées du monde du travail classique, Espaces participe au combat contre les inégalités. Le chantier d'insertion leur permet de retrouver dignité, confiance en soi, salaire et lien social. En outre, Espaces a choisi de créer des emplois de proximité accessibles à tous par l'écologie en ville. Les espaces verts et naturels, le maraîchage, le compostage, l'écopâturage, l'activité hippomobile, l'animation nature, la vente en ressourcerie ou en restauration solidaire sont des supports d'insertion valorisants. Les

salariés acquièrent des compétences dans une ou plusieurs spécialités liées à l'écologie depuis 1994.

Les points forts de notre accompagnement

- Chaque salarié en parcours est accompagné par un conseiller référent qui appuie ses démarches sociales et soutient son projet professionnel. Un important réseau de partenaires local nous permet de trouver des solutions aux problématiques sociales et familiales freinant le maintien dans l'emploi (hébergement, santé, disponibilité, endettement, mobilité, justice...).



- ▶ **L'accompagnement**
Le cœur de l'accompagnement porte sur la mise en place d'un projet professionnel avec à la clé une sortie en emploi ou en formation. Le conseiller en insertion professionnelle aide aussi sur les problématiques sociales et familiales freinant le maintien dans l'emploi.
- ▶ **La formation (Afest)**
Chaque salarié bénéficie d'actions de formation en situation de travail (Afest) visant la maîtrise des compétences nécessaires à l'activité de production proposée. Il peut valider ses acquis devant un jury professionnel, qui est l'occasion d'une mise en relation avec des employeurs potentiels.
- ▶ **Le retour à l'emploi**
Pour favoriser l'embauche, Espaces informe les employeurs sur les aides à l'emploi et propose des candidats. Pour favoriser le maintien dans l'emploi, elle les accompagne dans leur prise de poste.

- Chaque salarié développe son autonomie et sa capacité au travail en équipe, sa maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité, et acquiert une pratique éco-responsable.
- Des cours de français langue étrangère (FLE) sont intégrés au parcours des salariés originaires de pays tiers à l'Union européenne.
- De nombreux bénévoles participent à l'accompagnement en atelier individuel ou collectif.
- L'accompagnement est maintenu lors de l'accès d'un salarié à un poste afin d'aider l'entreprise d'accueil dans

sa procédure d'intégration et de s'assurer du maintien à l'emploi.

Qui peut recruter chez Espaces ?

Entreprises et collectivités sont invitées à recruter des salariés formés à Espaces ou à créer des passerelles vers l'emploi qui peuvent prendre différentes formes : périodes de stage, de formation, mises à disposition de salariés, contrat de sous-traitance, contrat passerelle.

Recruter en contrat passerelle, en CDD ou en CDI, c'est permettre à un salarié d'avancer avec succès sur le chemin de l'emploi !

Si vous êtes intéressé, contactez-nous !

Pour nouer un partenariat ou recruter un salarié

Ghislaine Moulard, directrice des ressources humaines et de l'insertion
01 55 64 13 40 ✉ ghislaine.moulard@association-espaces.org

Qui peut candidater aux postes en insertion ?

Les personnes en recherche d'emploi éligibles à l'insertion par l'activité économique (IAE) peuvent candidater au chantier d'insertion.

Envoyez une candidature à : recrutement@association-espaces.org

Ou sur la plateforme de l'inclusion : emplois.inclusion.beta.gouv.fr

Ou bien inscrivez-vous à une information collective : 01 55 64 13 40



+ de 180 postes en insertion répartis dans 16 équipes projets

30 ans
d'existence

680
adhérents

200
bénévoles

76
permanents

60
communes sur
5 départements